

22 juin 2018 -16:32

Appartient à [Conseil des ministres du 22 juin 2018](#)

## Augmentation du budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux 2018

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à augmenter le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux, pour l'exercice 2018.

Le [Conseil des ministres du 8 décembre 2017](#) a fixé le budget global de l'année 2018. Ce budget global est à présent augmenté pour tenir compte de l'hypothèse d'index. Le budget des hôpitaux pour 2018 s'élève désormais à 7.801.594.869 euros. Ce budget global couvre l'activité hospitalière réalisée pendant une année.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 17 décembre 2017 fixant, pour l'exercice 2018, le budget global du Royaume, visé à l'article 95 de la loi relative aux hôpitaux et à d'autres établissements de soins, coordonnée le 10 juillet 2008, pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires  
sociales et de la Santé publique  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.deblock.belgium.be>